

Coordination asile Vaud  
[coordination@romandie.com](mailto:coordination@romandie.com)  
[www.stoprenvoi.ch](http://www.stoprenvoi.ch)

*communiqué de presse*

**Le père de famille bosniaque, en détention à Frambois (GE), a entamé une grève de la faim ! Plein soutien de la coordination asile Vaud.**

M. Refik G., ressortissant bosniaque du groupe dit des « 523 », mis sous mesure de contrainte mardi 24 mai, et détenu à la prison de Frambois (GE) a entamé dès son arrivée dans ce centre de détention administrative une grève de la faim.

Dans ce contexte, la coordination asile Vaud dénonce la mise au pilori de cet homme par le Département vaudois des institutions et des relations extérieures (DIRE) qui a rendu publiques ses difficultés conjugales alors qu'aucun intérêt public prépondérant ne le justifie.

M. Refik G. , séparé de sa femme, demeure envers et contre tout le père de leurs trois enfants de 3, 8 et 10 ans qui lui restent très attachés tout comme leur mère d'ailleurs qui en a témoigné lors de la manifestation de protestation du mercredi 25 mai.

La coordination asile Vaud s'insurge contre ce genre de pratique nauséabonde de délation publique d'autant plus inacceptable qu'elle est le fait d'une autorité élue pour garantir l'Etat de droit.

Sur le fond, la coordination asile Vaud conteste l'usage des mesures de contrainte et le renvoi forcé de ce père de famille de 32 ans en violation des dispositions protectrices de l'art. 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et des dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant.

La coordination asile Vaud déclare son plein soutien à M. Refik G, à ses trois enfants et à leur mère qui en tant que survivant-e-s du massacre de Srebrenica devraient bénéficier de la plus grande compassion de la population et des élu-e-s et non être les victimes d'une violence d'Etat inadmissible.

La coordination asile Vaud tient la majorité du Conseil d'Etat pour responsable de l'état de santé de M. Refik. G et exige sa libération immédiate au nom de l'éthique universelle et du droit.

Lausanne, le 27 mai 2005